



FACULTÉ
**MÉDECINE, MAÏEUTIQUE,
SCIENCES DE LA SANTÉ**
Université Catholique
de Lille 1875

Formation Cadre de Santé (IFCS)

Diplôme d'État – Rentrée Septembre 2026

Contact : Aurore Dengremont

Secrétaire pédagogique IFCS / Puéricultrice /
Formation continue Campus Humanité
aurore.dengremont@univ-catholille.fr
03 20 21 86 63

www.fmms.fr



@fmmslille

Les missions du cadre de santé sont nombreuses : organiser et coordonner des équipes et des activités médicales et paramédicales, assurer le suivi administratif et budgétaire, élaborer et développer des protocoles de soins d'hygiène et de santé, optimiser le fonctionnement d'un service de soins et participer aux projets mis en œuvre par l'établissement, former de futurs professionnels de santé. Ce métier peut s'exercer au sein d'un établissement de santé ou de formation.

Les qualités requises pour exercer cette activité sont des capacités relationnelles, de l'agilité managériale et le sens des responsabilités.

35 PLACES
DISPONIBLES

VENEZ NOUS RENCONTRER

Webinaire :

8 Septembre 2025 à 16h
10 Février 2026 à 17h

Réunion d'information
(distanciel possible) :
9 Octobre 2025 à 17h
11 Décembre 2025 à 17h

Réunion d'information-tables rondes :
22 Janvier 2026 à 14h

DATES CLÉS

Préinscription sur www.fmms.fr

- Ouverture des candidatures
Date à venir
- Concours écrit le
9 mars 2026
- Résultats d'admissibilité le
27 mars 2026 à 16h
- Epreuve orale le
4, 5 et 6 mai 2026
- Affichage des résultats d'admission
le **7 mai 2026 à 16h**
- Confirmation d'inscription le
Date à venir



LIEU DE FORMATION

Faculté de Médecine,
Maïeutique, Sciences
de la Santé
Campus Humanicité
2 rue Théodore Monod
59465 LOMME Cedex



Région
Hauts-de-France

Bénéficie du soutien
financier de la Région
Hauts-de-France



2 formations en 1 sur le même campus :

- Diplôme d'État de cadre de santé
- Master 2 Droit, Economie, Gestion parcours
« Management des Organisations Sanitaires,
Sociales et Médico-Sociales » en partenariat
avec ESSLIL et porté par l'UPHF, Université
Polytechnique des Hauts-de-France



POUR QUI ?

- Être titulaire du diplôme d'infirmier, kinésithérapeute, diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire ou manipulateur en électroradiologie médicale et avoir exercé pendant 4 ans au 31 janvier de l'année du concours.



OBJECTIFS

- **Garantir** la qualité d'encadrement
- **Assurer** l'efficacité et la pertinence de l'encadrement en matière de gestion des équipes et des activités
- **Accompagner** l'évolution rapide des établissements de santé et des pratiques professionnelles
- **Favoriser** une culture et un langage commun à l'ensemble des cadres de santé
- **Préparer** les étudiants cadres à l'exercice des fonctions d'animation, de gestion, de formation
- **Développer** les aptitudes à la prise de responsabilités d'encadrement et à la prise de décision



PROCESSUS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites et orales
- Évaluation des stages
- Mémoire de recherche



TARIFS*

- Financement personnel :
5 636€
(il est possible de mobiliser
votre CPF)
- Financement tiers (employeur,
OPCO...) : **10 225€**

Frais annexes

Frais de candidature (concours) :
gratuit
Frais de conventionnement /
Jury rectoraux : **200€**
Services étudiants : **92€**
Participation projet étudiant :
20€

* Cette estimation n'est pas contractuelle.
Les frais sont calculés sur la base 2025/2026
et peuvent varier.

UNE FORMATION EN ALTERNANCE DE 42 SEMAINES (Septembre 2026 - Juin 2027)

PÉRIODES DE STAGES :

- 1 semaine de stage en santé publique
- 3 semaines de stage d'initiation à la fonction cadre
- 4 semaines de stage d'encadrement en établissement sanitaire ou médico-social
- 4 semaines de stage en établissement de formation sanitaire ou social
- 4 semaines d'approfondissement d'un module

PÉRIODE DE VACANCES :

- 1 semaine sur l'année universitaire 2026-2027

CONCOURS À LA FORMATION CADRE DE SANTÉ

Le concours IFCS est constitué de :

- une épreuve d'admissibilité : écrit d'une durée de 4 heures
- une épreuve d'admission : oral à partir d'un dossier rédigé par le candidat.

Si vous êtes admis au concours mais que votre établissement a besoin de reporter votre formation, vous gardez le bénéfice du concours pendant 1 an, renouvelable 1 fois.

CANDIDATURES JUSQU'AU Date à venir

au-delà de cette date, merci de nous contacter

- 1 Créer un compte sur l'espace admission espace.admission.univ-catholille.fr, puis choisir la Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé
- 2 Téléverser les documents demandés directement sur la page dédiée
 - Un CV
 - Une lettre de motivation (numérique de préférence) à adresser à Madame la directrice
 - Une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
 - Copie du diplôme professionnel
 - Attestation de l'employeur justifiant des 4 ans d'exercice professionnel
 - Attestation sur l'honneur pour la transmission des pièces médicales obligatoires
 - Lettre d'appréciation et/ou de recommandation de l'employeur - optionnel
- 3 Suivre l'évolution de votre dossier directement en ligne sur votre compte

SESSION PRÉPARATOIRE AU CONCOURS IFCS

Il est possible de faire une préparation au concours en lien avec votre futur projet professionnel dans notre établissement. Nous proposons **5 sessions de 3 jours de septembre 2026 à février 2027 (105 heures)**.



OBJECTIFS

- **Se préparer** aux épreuves de sélection en vigueur
- **Favoriser** le développement du projet professionnel en lien avec une fonction d'encadrement
- **Mobiliser** et développer les compétences inhérentes à la profession
- **Développer** la démarche de projet
- **S'initier** aux différents champs du métier
- **Développer** la réflexivité



MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mobilisation des savoirs expérientiels
- Régulation de groupes et co-construction
- Approche conceptuelle et application terrain



INTERVENANTS

- Juriste
- Sociologue
- Éthicien
- Coach (management, éloquence...)
- Formateur IFCS



FRAIS DE SCOLARITÉ

1 469€ (pas de frais de candidature)

- Paiement à titre individuel : joindre le chèque des frais de scolarité à l'ordre de l'ICL
- Paiement par l'employeur : joindre l'attestation de prise en charge financière par l'employeur

* Cette estimation n'est pas contractuelle. Les frais sont calculés sur la base 2025/2026 et peuvent varier.

ENVOI DU DOSSIER

> par mail à aurore.dengremont@univ-catholille.fr

> par courrier à FMMS Campus Humanicité - IFCS

2 rue Théodore Monod - CS 40911 - 59465 LOMME CEDEX



**Université
Catholique
de Lille** 1875

**Faculté de Médecine, Maïeutique,
Sciences de la Santé**

CAMPUS VAUBAN

60 boulevard Vauban
CS 40109 - 59016 Lille Cedex
03 20 13 41 30

CAMPUS HUMANICITÉ

2 rue Theodore Monod
CS 40911 - 59465 Lomme Cedex
03 28 36 10 10

fmms@univ-catholille.fr

www.fmms.fr

     **@fmmslille**

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.